

# AUTORISATION DE TRAVAIL suivant NFC 18-510

Etablissement : .....

Exploitation : .....

N°

Emetteur de l'autorisation : M. .... Coordonnées : .....

Chargé d'exploitation électrique (ou son délégué)

Récepteur de l'autorisation : M. .... Coordonnées : .....

Chargé de travaux .....

Chargé d'intervention .....

Chargé de chantier .....

Chargé d'opération spécifique .....

de l'Etablissement ou de l'Entreprise .....  
est autorisé à effectuer les opérations ou les travaux suivants : .....

Emplacement des opérations ou des travaux : .....

## Cas de la consignation ou de la mise hors tension

Le récepteur de l'autorisation de travail doit considérer comme étant sous tension tout ouvrage ou toute installation électrique autre que ceux cités ci-dessous, dont la consignation ou la mise hors tension lui est certifiée par la présente attestation ou par d'autres attestations en sa possession.

Ouvrages consignés ou mis hors tension : .....

## Cas avec présence de pièces nues sous tension

Les ouvrages ou les installations suivants sont maintenus sous tension : .....

## Instructions à observer pour l'exécution de travaux en présence de pièces nues sous tension

Instruction de sécurité particulière : .....

Emplacement et nature des protections : .....

**Dispositions particulières :** .....

Attestation délivrée le ..... à ..... h ..... min au récepteur qui s'engage à respecter les mesures de prévention en vigueur.

Durée prévisible des opérations ou des travaux : .....

Délais de restitution en cas de nécessité : .....

Signatures ou numéro des messages :

L'émetteur de  
l'autorisation :

Le récepteur de  
l'autorisation :

## AVIS DE FIN DE TRAVAIL

Le chargé de travaux , le chargé de chantier , le chargé d'opération spécifique  ou le chargé d'intervention , M. ...., de l'Etablissement ou de l'Entreprise avise M. .... chargé d'exploitation électrique, que les opérations ou travaux aux lieux et emplacements désignés ci-dessus sont terminés le ..... à ..... h ..... min et que son personnel a été rassemblé et informé de la fin de travail.

Signatures ou numéro des messages :

L'émetteur de  
l'autorisation :

Le récepteur de  
l'autorisation :

## AVIS D'INTERRUPTION DE TRAVAIL ET RESTITUTIONS SUCCESSIVES DE AUTORISATION DE TRAVAIL suivant NFC 18-510

Le chargé de travaux , chargé de chantier , chargé d'opération spécifique  ou le chargé d'intervention ,  
avise le chargé d'exploitation électrique que son personnel a été rassemblé et informé de l'interruption de travail.  
Il déclare :

- que les travaux sont interrompus momentanément,
- qu'il a enlevé les dispositifs de sécurité et autres matériels placés par ses soins,
- qu'il ne reprendra les travaux qu'après être rentré en possession de l'attestation de travail physiquement ou par échange de messages.

Remise de l'avis d'interruption du travail			Restitution de l'autorisation de travail		
Date et heure	Signature ou N° des messages		Date et heure	Signature ou N° des messages	
	Chargé de travaux Chargé de chantier Chargé d'opération spécifique Chargé d'intervention	Chargé d'exploitation électrique		Chargé d'exploitation électrique	Chargé de travaux Chargé de chantier Chargé d'opération spécifique Chargé d'intervention

### REPLACEMENT

Remplacement du chargé de travaux, chargé de chantier, chargé d'opération spécifique ou chargé d'intervention

Date et heure	Noms et signatures ou n° des messages		Visa du chargé d'exploitation électrique
	Du Remplacé	Du Remplaçant	

Liste des documents fournis et transmis : .....